

Zeitschrift:	Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber:	Schweizerischer Zivilschutzverband
Band:	45 (1998)
Heft:	7-8
Artikel:	Qu'est-ce que les communes attendent de la future protection de la population?
Autor:	Münger, Hans Jürg
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-369044

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Qu'attend-on de la «Protection de la population 200X»? La Suisse et le partenariat pour la paix: ce sont les deux sujets du séminaire d'automne de l'USPC, le 14 novembre 1998

Qu'est-ce que les communes attendent de la future protection de la population?

JM. Cette année, le traditionnel séminaire de perfectionnement de l'Union suisse pour la protection civile (USPC), aura lieu le 14 novembre 1998 dans un cadre qui a fait ses preuves, c'est-à-dire au Centre fédéral d'instruction de la protection civile à Schwarzenburg BE. Comme d'habitude, cette manifestation ne s'adresse pas seulement aux cadres de la protection civile, mais aussi à toutes les personnes qui s'intéressent à l'avenir la protection civile de la population. Tous ceux qui désirent en savoir plus sur le partenariat suisse pour la paix trouveront cette année les renseignements qu'ils recherchent.

La consultation lancée à grande échelle, à propos du rapport très contesté de la Commission d'étude Brunner, est arrivée à terme. De nombreuses organisations,

Programme

dès 9.45	Café et croissants
10.30	Salutations et introduction du sujet Conseiller aux Etats Dr Willy Loretan, président central de l'USPC
10.45	Le partenariat pour la paix sous l'optique helvétique <ul style="list-style-type: none"> • Dr Anton Thalmann, suppl. du secrétaire général du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports: Aspects généraux et militaires • Dr Marco Ferrari, adjoint scientifique Planification et stratégie au Département fédéral des affaires étrangères: Aspects civils • Karl Widmer, chef de la Division Conception et organisation de l'Office fédéral de la protection civile: Aspects de la protection civile • Questions des participantes et participants aux conférenciers
12.00	Dîner
13.15	Du rapport de la Commission Brunner à la «Protection de la population 200X» <ul style="list-style-type: none"> • Jacques-Simon Eggly, conseiller national, membre de la Commission d'étude Brunner
13.45	Workshops «Protection de la population 200X» Attentes aux échelons communal et régional Après une brève introduction par Karl Widmer de l'OFPC, les participantes et participants discuteront sur les conséquences qu'aura le rapport Brunner et exposeront leurs vœux et attentes en rapport avec le processus actuel de la réforme de la protection civile. (Pause café pendant les Workshops)
15.30	Présentation en plenum des résultats des Workshops
16.30	Conclusions relatives au séminaire <ul style="list-style-type: none"> • Dr Willy Loretan, président central de l'USPC
16.45	Fin du séminaire USPC 1998

Toutes les conférences seront traduites simultanément.

la population. Pour ce faire, il faut obligatoirement tenir compte, dans la réforme en cours, de ce que la base de la protection civile, dans les communes, les régions et les cantons, attend de «Protection de la population 200X», dans l'intérêt de la protection de la population qui est sur la voie d'une nouvelle réalisation et qui doit être encore mieux axée sur le partenariat. Un échange d'opinions, sous la conduite de modérateurs techniquement à la hauteur, sera possible dans le cadre des Workshops de l'après-midi.

Un autre sujet principal, traité par des conférenciers compétents, nous apportera des précisions sur la participation de la Suisse au partenariat pour la paix. Pour la deuxième fois, un programme individuel de la Suisse, traitant du partenariat, vient d'être lancé, sous une forme élargie en comparaison avec le premier programme qui fut couronné de succès. Les buts des deux programmes sont cependant les mêmes. Notre pays met entre autres à disposition son expérience en matière de collaboration entre les organes civils et militaires dans le domaine de l'aide en cas de catastrophe.

Comme d'habitude, le séminaire sera tenu en deux langues, c'est-à-dire que tous les exposés seront traduits simultanément (d/f et f/d). Cette année aussi, le séminaire de perfectionnement ne coûtera que 50 francs par personne. Ce montant couvrira les frais du dîner et des boissons servies pendant les pauses. Demandez le programme détaillé et la formule d'inscription à l'aide du coupon ci-dessous ou par téléphone (031 381 65 81). Nous nous réjouissions de votre inscription. Celle-ci doit nous parvenir jusqu'à fin octobre au plus tard.

Coupon à envoyer à:
Union suisse pour la protection civile,
case postale 8272, 3001 Berne

Oui, envoyez-moi le programme détaillé et la formule d'inscription.

Prénom:

Nom:

Adresse:

Téléphone: